



COMMUNIQUÉ



DE PRESSE

Paris, le 13 octobre 2020

## LA DÉMOCRATIE NE SE PRATIQUE PAS DANS N'IMPORTE QUELLES CONDITIONS !

Une fois de plus le MESRI ne met pas en place les conditions nécessaires à la pratique de la vie démocratique au CNESER : le MESRI a prévenu les élu·es du CNESER moins de 24h à l'avance que le CNESER du mardi 13 octobre aurait lieu intégralement en distanciel. Ce n'est pas acceptable.

**La convocation, l'ordre du jour, les documents avaient déjà été envoyés trop tardivement (entre quatre et deux jours avant la séance), l'ordre du jour avait déjà été modifié deux fois...**

Alors qu'une journée d'action contre le projet de loi de programmation de la recherche (LPR) était prévue, depuis plusieurs semaines, le 13 octobre, le MESRI s'entêtait à maintenir le CNESER le 13. Plutôt que de déplacer le CNESER, il aura finalement choisi l'option distanciel qui n'assure aucune garantie sur le contrôle du quorum et qui ne permet pas la richesse des débats en présentiel.

Les organisations syndicales signataires de ce texte **n'ont pas siégé virtuellement** ce jour. **Alors que les conditions de connexions étaient difficiles, la vérification du quorum reposait sur un "clic électronique" : comment vérifier, derrière un écran, le nom de l'auteur·e du clic ? La démocratie ne se pratique pas dans n'importe quelles conditions !**

**Le quorum n'ayant pas été atteint, les élu·es CNESER de nos différentes organisations** seront présentes aujourd'hui 13 octobre dans les assemblées générales et dans les manifestations contre la LPR. ■

Texte soutenu par : le SNESUP-FSU, le SNCS-FSU, le SNASUB-FSU, la CGT, Alternative, l'UNEF